



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
2018/01
MARCHÉ DE SERVICE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Identité de l'acheteur

Marché passé en groupement : Communes de Selles-sur-Cher, Meusnes, Lassay-sur-Croisne, Rougeou, Soins-en-Sologne, Mur-de-Sologne, Gièvres, Gy-en-Sologne et Communauté de Communes Val de Cher Controis.
Coordonnateur du groupement : Mairie de Selles-sur-Cher – 1 place Charles de Gaulle – BP 2 – 41130 Selles-sur-Cher : T : 02.54.95.25.40 ; F : 02.54.95.25.50
Renseignements complémentaires : Service Marchés Publics – Mme Charlotte BRIMBOEUF
T 02.54.95.25.57 ; Courriel : marches-publics@mairie-sellesurcher.fr

Objet de la consultation

Marché de prestation de service pour la restauration collective :

- 1.** Pour le compte de la ville de Selles-sur-Cher : La gestion de la restauration scolaire de Selles-sur-Cher, qui consiste en la confection (dans les cuisines du restaurant scolaire Jules Ferry de Selles-sur-Cher) et la distribution de repas aux écoles publiques satellites en liaison chaude. (École du Champ de Mai et École des Pressigny)
- 2.** Pour le compte des communes de Selles-sur-Cher, Meusnes, Lassay-sur-Croisne, Rougeou, Soings-en-Sologne, Gièvres, Gy-en-Sologne :
La confection des repas et livraison en liaison froide des repas à domicile pour le compte 7 communes. Cette dernière prestation représente environ 170 kilomètres par jour. (365 jours)
- 3.** Pour le compte de la Communauté de Communes Val de Cher Controis : la confection (dans les cuisines du restaurant scolaire Jules Ferry de Selles-sur-Cher) et la distribution de repas pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (en liaison chaude) au réfectoire de l'école du Champ de Mai et pour le Service Animation Jeunesse (en liaison froide) durant les vacances scolaires et les mercredis.

Ce marché est passé en un seul lot.

Mode de passation :

Procédure adaptée, est soumise aux dispositions des articles 27, 28 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Durée du marché : Un an renouvelable 2 fois à compter du 9 juillet 2018.

Modalités de retrait des dossiers

Les dossiers sont à retirer auprès de la Mairie de Selles-sur-Cher (mail, fax ou courrier) ou sur une plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://nr.aws-achat.info/accueil.htm>

Modalités de remise des offres : Voir le règlement de consultation

Date de retour des offres est fixée au **lundi 28 mai 2018 à 12h00** au plus tard. (En langue française et en euro)

Critères de jugement des offres : Voir le règlement de consultation.

Délai de validité des offres : 90 jours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif - 28 Rue Bretonnerie - 45057 ORLEANS cedex1 - T : 02.54.77.59.00 ; F : 02.38.53.85.16

Date d'envoi à la publication : 4 mai 2018